

Alptitude

Réservé aux Adhérents de l'Association Alptis

30^e
anniversaire

Congrès annuel
des Adhérents p3
sous le sceau de nos 30 ans



Trophées
Alptis



> Dossier p5
Les 24 Associations
Lauréates en région

> Alptis et vous ... p14
Vos questions
Nos réponses

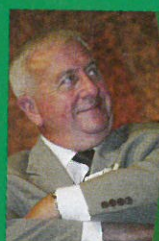
> Alptis s'implique p15
La Lettre de l'Observatoire

30 ans déjà !

À sa création notre entreprise associative provoquait beaucoup de scepticisme. L'originalité de cette structure à but non lucratif, reste la clef de notre succès.

En effet, le 1^{er} janvier 1976, à la fondation d'Alptis, un petit groupe de travailleurs indépendants devenus administrateurs avaient misé sur le succès de cette aventure fondée sur l'indépendance et la participation des Adhérents. Aujourd'hui, ce modèle participatif répond pleinement au désir d'engagement de plus en plus de consommateurs qui veulent s'impliquer dans leur acte d'achat. On les appelle les "consommacteurs".

C'est le cas de nos Adhérents-Militants, des Adhérents qui s'investissent bénévolement dans leur région au service de la Prévention santé.



Et cette année, Alptis a organisé, à l'occasion de ses 30 ans, un grand concours national, les *Trophées Initiatives Prévention Santé*. Concours destiné à toutes les associations locales qui mènent à bien

des actions dans ce domaine.

Objectif : créer un réseau de Militants qui agissent en faveur de la préservation du patrimoine Santé.

Nous sommes fiers de la contribution de nos Adhérents-Militants à la réussite de ce concours et de la participation d'une centaine d'associations. Parmi les 24 qui ont été primées par les jurys régionaux, 6 d'entre elles reçoivent les honneurs lors du Congrès annuel auquel vous avez tous été chaleureusement conviés.

Georges Coudert,
Président d'Alptis

Au cœur d'Alptis

> Hommage

Guy Broermann

Un Adhérent-Militant Alptis de longue date



C'est à un administrateur de l'Association, décédé le 16 août dernier, que nous adressons notre plus profonde reconnaissance et nos souvenirs émus.

Alptis déplore avec tristesse sa disparition.

Entré au Conseil d'Administration le 12 octobre 1985, élu lors de l'Assemblée Générale à Paris, cet homme de valeur et de rigueur n'avait cessé de s'investir activement pour la pérennité de notre entreprise associative.

Il fut présenté à l'époque comme un *"solide artisan menuisier, vigoureux, dénonciateur de l'injustice que connaissent les artisans au plan de la protection sociale"*. Son franc-parler, s'il lui occasionnait de belles réunions ; ses remarques et avis étaient toujours frappés au coin du bon sens.

La maladie qui évoluait depuis plusieurs années ne l'empêchait pas de faire face avec courage et ténacité à ses engagements militants.

Père de 4 garçons, il avait eu la grande douleur d'en perdre 2.

Par ailleurs, Guy Broermann était également impliqué à la Chambre des métiers de l'Hérault et actif dans les organismes paritaires telle que la Caisse d'assurance vieillesse des artisans.

Son engagement sans failles va nous manquer.

Nous présentons à sa famille nos sincères et respectueuses condoléances. ■

> Le Militantisme Alptis, c'est du concret

Ce sont des Adhérents qui font vivre l'Association Alptis...

> **Via 50 Comités locaux**, 800 Adhérents s'y investissent bénévolement dans toute la France. Ils organisent conférences, manifestations et actions de sensibilisation tout au long de l'année sur des thématiques de santé et prévoyance. Une façon concrète d'agir pour la Prévention santé.

> **5 Commissions de réflexion**, Parmi leurs membres : des profes-

sionnels Alptis et des Adhérents. Ces derniers expriment leurs avis sur : l'animation de la vie associative locale, la qualité de la relation Adhérent, l'évolution des contrats en cours d'élaboration... Ils participent de cette façon à la bonne gouvernance d'Alptis.

> **Et un Conseil d'Administration**, Tout Adhérent peut présenter sa candidature pour devenir administrateur et ainsi, agir pour la pérennité du système non lucratif Alptis. ■

> **Pour en savoir plus, écrivez à :**

Alptis - Vie associative 33, cours Albert Thomas 69003 Lyon

> **Contact :** association@alptis.fr

Un Congrès 2006

sous le sceau
de nos 30 ans

Les 7 et 8 octobre à Lyon se tient le grand rendez-vous annuel des Adhérents Alptis. Le lieu est chargé de sens puisque c'est à Lyon qu'est née, en 1976, l'Association Alptis sous la volonté d'un groupe de travailleurs indépendants. Aujourd'hui, Alptis est toujours implantée à Lyon même si son rayonnement dépasse largement les frontières de Rhône-Alpes.



Chaque année, plus de 500 Adhérents viennent de toute la France pour participer à l'Assemblée Générale, s'informer sur une thématique forte de santé et partager des moments de convivialité lors de temps de détente.

Un débat résolument "futur"

Si "les 30 ans" sont naturellement l'axe majeur de cette édition 2006, ils ne figent pas pour autant la réflexion dans le passé. Au contraire, la thématique choisie *Être acteur de sa santé demain, Voies et moyens nouveaux* place volontairement le débat sur l'avenir... 30 ans en avant !

De la simple absence de maladie à la notion de bien-être, comment définir la santé ? La solidarité intergénérationnelle sera-t-elle remise au premier plan ? La démographie et l'évolution des modes de vie et des traitements entraîneront-elles l'émergence de nouvelles fonctions au service de la santé ? Les lieux d'exercice de soin et de prévention seront-ils radicalement transformés ? Le lien entre cadre de vie et santé deviendra-t-il de plus en plus étroit ?... Autant de questions développées par les spécialistes Geneviève Paicheler, Directrice de recherche au CNRS, Jean-Claude Healy, Directeur à l'OMS,

Jacques Bichot, Professeur des universités, et Pascal Beau, Directeur de l'Espace Social Européen. Danielle Messenger, journaliste spécialiste des questions de santé, animera les débats.

Une remise solennelle de Trophées

Ce Congrès marque également l'engagement d'Alptis en Prévention avec la remise solennelle des *Trophées Initiatives Prévention Santé* à 6 associations parmi 24, déjà lauréates de prix régionaux. (voir le Dossier consacré à ce sujet, pages 5 à 11).

Les "activités ludiques et préventives" réunissent les congressistes le dimanche matin, au Parc de la Tête-d'Or à Lyon.



La Prévention en action

Cette année, pour célébrer en beauté le 30^{ème} anniversaire, une soirée de gala inédite clôt la journée du samedi. Et le dimanche, des activités ludiques spéciales "Prévention santé" sont proposées au Parc de la Tête-d'Or, plus grand parc urbain de France avec ses 117 hectares : tour du lac en pédalo, promenade en vélo Rosalies® (quadracycles), train touristique et marche, mini-golf, randonnée autour du parc. Une façon de conjuguer activité physique et détente amicale entre Adhérents venus de toute la France. ■

> Vie des Comités • Région Languedoc-Roussillon

L'hémochromatose génétique, vous connaissez ?

L'Association Hémochromatose France a participé aux Trophées Alptis Initiatives Prévention Santé dans la région Languedoc-Roussillon. Si elle n'a pas remporté de prix, elle mérite néanmoins tout notre intérêt. D'autant que l'hémochromatose est une maladie génétique rare mais totalement curable. Explications du Professeur Henri Michel, son Président.

"La cause en est une absorption excessive du fer des aliments. Normalement, un individu absorbe 1 mg de fer par jour et en perd 1 mg. Les malades atteints de cette maladie en absorbent 4 à 5 fois plus et n'en rejettent que 1 mg.

La conséquence est une inondation de fer dans le foie, le pancréas, les articulations, les glandes endocrines, la peau. Et ce, de façon de plus

en plus importante au fil du temps. Or, le fer détruit ces organes. Ainsi, maladie bénigne au départ, l'hémochromatose génétique devient invalidante et mortelle à l'âge adulte (2 000 morts par an).

Maladie génétique, l'hémochromatose nécessite de rechercher d'éventuels cas dans la famille. Le diagnostic doit se faire à 20-30 ans. À cet âge, on peut traiter les malades par des saignées et leur espérance de vie

reste normale. Malheureusement, le diagnostic est souvent réalisé vers 50-70 ans, lorsque les symptômes se sont aggravés (diabète sucré, cirrhose, rhumatismes...). Les saignées sont peu efficaces car les organes ne fonctionnent plus.

Sur environ 180 000 malades, seuls 15 000 sont traités. L'hémochromatose est méconnue même si sa découverte date de 1835. C'est dommage car elle pourrait être traitée à temps. ■

Association Hémochromatose France
BP 87 777 - 30912 Nîmes Cedex 2
Tél : 04 66 64 52 22 - Fax : 04 66 62 93 87



site : www.hemochromatose.fr
e-mail : contact@hemochromatose.fr

> Vie des Comités • Région PACA

L'accomplissement de soi malgré les handicaps Soirée témoignage "Parcours de vie d'un IMC"

« Il y a autant de handicaps que de personnes handicapées ; chacune d'elles vivant à sa façon les "insuffisances" qui sont les siennes. » Tels étaient les propos tenus par Stéphane Amato le 12 juin dernier à Marseille lors d'une soirée témoignage organisée par le Président du Comité local, Gilbert Bianchi. Plus de 50 personnes avaient fait le déplacement pour écouter son témoignage.

L'Infirmité Motrice Cérébrale (IMC) est liée à une lésion du cerveau survenue dans la période anténatale ou périnatale. Un certain nombre de troubles lui sont associés tels que les troubles moteurs (paralysie, coordination difficile des mouvements...), les troubles du langage, l'épilepsie... Le parcours de vie de Stéphane Amato est riche, ponctué d'incessantes remises en question. Mais ce qui ressort avant

tout, c'est une énergie débordante, vitale pour lui. Un troisième cycle de marketing en poche, il n'aura jamais de proposition d'embauche, jugé trop "fragile". Il crée alors sa propre société de conseil en marketing et communication. Quatre ans plus tard, c'est retour à la case départ. Mais une nouvelle passion, la photographie. Un moyen d'expression aussi. C'est ainsi que son travail a pu être apprécié et

salué lors de 2 premières expositions. Aujourd'hui, il est redevenu étudiant en intégrant un établissement des plus prestigieux : l'IAE d'Aix-en-Provence. Il y prépare un Master de Recherche en Sciences de Gestion. Il espère pouvoir devenir enseignant-chercheur à l'issue de sa thèse de Doctorat. À 34 ans, le jeune homme doit encore faire le deuil d'une vie sans maladie, pour continuer à avancer encore et toujours. ■



Initiatives Prévention Santé

Quand conviction rime avec actions... près de chez soi

Nous vous l'annonçons dans le dernier numéro¹ : les Trophées Initiatives Prévention Santé, lancés par Alptis début 2006 pour ses 30 ans, ont consacré les lauréates régionales². Ce sont des associations qui œuvrent localement

en Prévention santé. Alptis désire en effet, grâce à ce concours ambitieux, créer un réseau d'associations qui agissent dans le domaine de la prévention. Ses propres Militants -des Adhérents qui s'engagent bénévolement pour la préservation du capital santé- ont déjà commencé à nouer des liens avec les associations candidates...

Un concours de grande envergure

- Plus de 20 000 affiches placardées en région,
- une campagne de communication sur Internet www.alptis.org,
- 500 Adhérents-Militants mobilisés dans toute la France.

> De Trophée régional...

juin 2006 : le verdict tombe en région. 8 jurys régionaux, composés de 5 personnalités extérieures à Alptis -maires, professionnels de santé, représentants de la vie associative locale...- et de 2 représentants Alptis, délibèrent à partir des dossiers de plus de 80 associations dans toute la France (sur 300 envoyés).

Les remises de prix en région suscitent beaucoup d'enthousiasme : à chaque fois, la plupart des associations concourantes font le déplacement. Pour les 3 associations gagnantes dans chaque région ? Un Trophée d'Or (1 500 euros), d'Argent (1 000 euros) et de Bronze (500 euros). Et pour toutes les associations, un diplôme de participation personnalisé. L'objectif est, avant tout, de valoriser les multiples actions réalisées bénévolement sur le terrain et trop souvent "dans l'ombre".

Objectif atteint. "L'événement nous donne une tribune pour nous exprimer", reconnaissent unanimement les associations. Ces moments sont aussi pour elles l'occasion de se rencontrer, car si elles agissent dans la même région et parfois, la même ville, elles ne se connaissent pas nécessairement.

1- n°43, p. 2-3 • 2- À l'heure où nous publions ce journal, les noms des lauréates nationales ne sont pas encore connus.

> ... En Trophée national

7 octobre 2006 : les Trophées nationaux honorent 6 lauréates régionales (3 par catégorie) à Lyon lors du Congrès de l'Association Alptis, en symbole de l'engagement toujours renouvelé d'Alptis en Prévention santé. Remise de prix de 3 000, 2 000 et 1 000 euros.

Conditions de participation pour les associations

- Être association loi 1901,
- n'avoir aucun lien avec un organisme d'assurance,
- avoir réalisé ou réaliser depuis au moins 2 ans, une initiative innovante de Prévention dans un des deux domaines suivants : prévention des maladies / prévention des comportements pouvant induire la survenue d'accidents ou de maladies.

Critères de sélection des dossiers déposés

- Caractère innovant des actions engagées,
- leur aspect concret,
- leur caractère reproductible,
- l'impact obtenu.



> Retrouvez toutes les coordonnées des associations lauréates sur le site www.alptis.org



Objectif : créer un réseau en Prévention santé

Alptis s'enrichit de la connaissance des associations et de leurs actions. En effet, en France, la vitalité du tissu associatif prouve que la Prévention santé fait de plus en plus sens dans notre société. Et conforte Alptis dans son engagement en la matière depuis 30 ans.

Une implication totale des Adhérents-Militants Alptis

- **Phase I** (janvier-mars)
mobilisation pour aller à la rencontre des associations concernées par l'objet du concours.
- sollicitation des associations par les Comités Locaux d'Adhérents-Militants Alptis (voir encadré).
- **Phase II** (mars-juin)
participation à la sélection des dossiers déposés.
- juin, délibération par 8 jurys régionaux. Remise des Trophées régionaux.
- **Phase III** (juin à... il n'y a pas de date limite !)
mise en place d'actions communes et de synergies avec les lauréates régionales et nationales.
- **Septembre** : sélection par le jury national de 6 associations sur ces 24 lauréates régionales pour la remise des Trophées nationaux le 7 octobre.

Les Adhérents-Militants Alptis ont déjà mis à profit les rencontres avec les associations lauréates. La preuve ?

- Le 2 juin dernier, le Comité Local du Tarn organisait en partenariat avec l'OMEPS de Castres (voir p. 11), une conférence-débat sur le thème *Protéger son cœur, est-ce possible ?* avec, comme intervenant, le Professeur

Jean Ferrière, cardiologue et spécialiste en prévention des maladies cardiovasculaires au CHU de Rangueil à Toulouse.

- Le 12 juin, à Pessac en Gironde, une conférence sur *Le rire, une thérapie du mieux-être* était animée par la Présidente du Club de Rire international du Cap-Ferret, une association lauréate de bronze (voir p. 7).
- Et, le 28 septembre à Alès, le Comité Local du Gard accueillait des spécialistes de l'ophtalmologie ainsi que la Présidente de SOS Rétinite (voir p. 9) à l'occasion d'une conférence sur le thème *Vaincre les maladies de la vue*.

Qui sont les lauréates en région ?

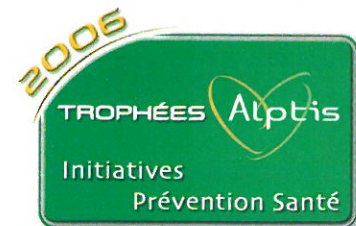
Parmi les 24 associations médaillées (voir présentation p. 7 à 11), un quart s'attache à la **prévention des maladies ou de leurs méfaits** telles que les maladies cardiovasculaires, génétiques, diabète..., un deuxième quart encourage la **pratique d'activités bénéfiques pour la santé** telles que le cyclotourisme pour les personnes à antécédent cardiaque, l'art-thérapie, les ateliers du rire... La moitié restante s'adresse tout particulièrement aux **jeunes**. Il s'agit de prévenir :

- les comportements à risques : tabagisme, alcoolisme, toxicomanie...,
- le surpoids et l'obésité,
- la maltraitance. ■

Comités Locaux d'Adhérents-Militants Alptis... et si vous vous investissiez ?

Alptis compte 50 Comités locaux répartis dans toute la France et les DOM. 800 Adhérents s'y investissent bénévolement pour organiser tout au long de l'année des conférences-débats dans leur région, sur des thématiques liées à la préservation du capital santé. Ce sont des **Adhérents-Militants Alptis**. Gratuites et ouvertes à tous, ces manifestations sont animées bénévolement par des professionnels de santé reconnus localement dans leur spécialité. Elles réunissent souvent plusieurs centaines de personnes. ■

- En savoir plus : www.alptis.org → Espace Assurés-Adhérents → La vie de mon Association
- Contact : association@alptis.fr



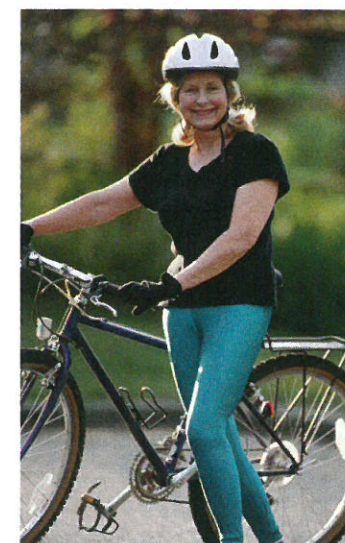
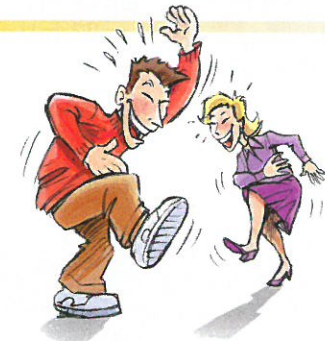
Zoom sur les associations lauréates

➤ Des "bonnes pratiques" à encourager

Se détendre...

Bronze Club de Rire International du Cap Ferret - Gironde

Prévention des maladies dues au stress par des séances de rire, source de nombreux bienfaits -physiques et psychiques- et d'un mieux-être certain. Tous les publics sont concernés.

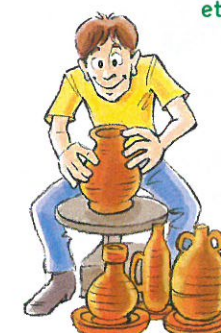


Or Amicale des Cyclos Cardiaques, Rueil-Malmaison - Hauts-de-Seine

Encouragement des personnes qui ont connu un problème cardiovasculaire à recouvrer une vie normale par la pratique raisonnable et régulière du cyclotourisme : organisation de balades à vélo et de voyages itinérants, diffusion d'information de la Fédération française de cardiologie, tenue de stands de prévention lors des rassemblements organisés par la Fédération française de cyclotourisme. "L'association ne vit d'aucune subvention, seulement des cotisations versées annuellement par les 253 membres. L'adhésion n'est que de 13 € par an ; le prix remporté aux Trophées nous donne donc une véritable bouffée d'oxygène !", précise Pierre Poisson, Secrétaire de l'association. "Nous allons consacrer la somme reçue à l'acquisition d'un ordinateur portable qui nous permettra de mieux communiquer sur la prévention lors des manifestations organisées par la Fédération française de cyclotourisme".

Bronze Cœur et Santé, Castres et Mazamet - Tarn

Prévention des maladies cardiovasculaires par l'activité physique : organisation de séances de marche, de gym et d'aquagym... suivies de moments de détente (repas, jeux, sorties...)



Or CREATECA (Centre de Recherche et d'Etudes en Art Thérapie Expression et Communication Artistiques), Bordeaux - Gironde

Promotion de l'activité artistique à visée thérapeutique, notamment vis-à-vis de jeunes adultes porteurs de trisomie 21 et d'enfants présentant des difficultés (scolaires, inhibition, dépression...) ■

(suite...)

Accompagner...



Or Néo Cockt'elles,
Nantes - Loire-Atlantique

Accompagnement des femmes alcoolo-dépendantes vers l'autonomie. Sensibilisation des jeunes aux risques de l'alcool. Formation des professionnels du secteur social aux outils de communication afin d'améliorer la qualité de leurs échanges avec les personnes dépendantes.

Argent Elise et Nous,
La Rochelle - Charentes-Maritimes

Mise en place d'une cellule d'accueil médico-psychologique -composée d'un psychologue, d'un médecin et d'une infirmière- pour les enfants accidentés de la route et leur famille. Prévention des pathologies silencieuses : consultations psychologiques gratuites, aide à la réinsertion dans la vie sociale et professionnelle...

Bronze Bien vivre avec son diabète,
Roncq - Nord

Accompagnement des personnes diabétiques afin de diminuer les risques de complications liées au diabète : diffusion de documentation, tenue d'une permanence d'accueil, organisation de soirées d'information...



Informier...

Argent La Route de la Santé,
Sélestat - Bas-Rhin

Création en 1998 d'une "route de la santé" en Alsace pour encourager les habitants à gérer leur capital santé : organisation d'animations (réunions et stands d'information, expositions...), interventions en milieu scolaire, collaboration avec des restaurateurs pour élaborer des menus "Saveurs et Santé" conciliant plaisir et équilibre...

L'association est soutenue par les 5 Caisses Primaires d'Assurance Maladie d'Alsace et emploie une

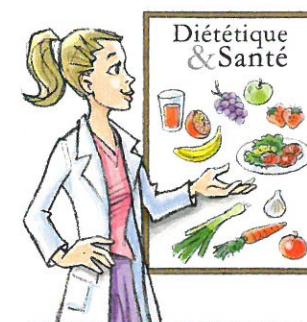
La Route de la Santé



coordinatrice en santé publique, Elodie Erhard. "Les subventions que nous recevons ne suffisent bien souvent pas à tout couvrir", avoue-t-elle, en expliquant que la médaille d'argent reçue aux Trophées Alptis est bienvenue. Collectivités territoriales, mutuelles, CPAM..., les membres de l'association sont toutefois nombreux. "Les actions de prévention et d'éducation nutritionnelle que nous menons notamment sont valorisantes à tout point de vue pour nos communes adhérentes !" [Les 26 communes du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, étapes de la "route de la santé" (NDLR)].

Bronze Le Pélican
(association humanitaire de médecins),
Rennes - Ile-et-Vilaine

Pays Dogon, au Mali : formation des accoucheuses traditionnelles et des futurs agents de santé aux notions d'hygiène en matière d'eau, aux gestes de prévention simples pendant la grossesse et lors de l'accouchement...



Bronze L'Épicerie Solidaire,
Nevers - Nièvre

Promotion de l'équilibre alimentaire auprès des personnes en situation de précarité : encouragement à la consommation de fruits, légumes et laitages (faible participation financière demandée), mise à disposition de recettes simples et économiques en lien avec les produits en rayon, organisation d'ateliers cuisine...

Soutenir la recherche...

Bronze SOS Rétinite,
Montpellier - Hérault

Association nationale de lutte contre la cécité, reconnue d'utilité publique, qui a créé le premier centre référencé* de dépistage et prévention de France et dont les objectifs sont :

- soutenir les malades,
- être un lien entre les malades et le corps médical,
- financer la recherche scientifique.

La parole à Monique Roux, Présidente fondatrice de l'association :

"Depuis 15 ans, je n'ai cessé d'alimenter la recherche. [...] Nous finançons 8 chercheurs tous les mois. [...] La rétinite pigmentaire [maladie génétique] touche entre 40 000 et 100 000 personnes, ce qui est énorme. [...] Au centre de Montpellier, les patients viennent de tout l'Hexagone en consultation spécifique, ce qui constitue la plus grande banque d'ADN de France. Déjà, 80 gènes ont été trouvés en France et à l'étranger. [...] Depuis 1989, j'ai donné 1 milliard de centimes (en francs) à la recherche".

Extrait d'une interview accordée à la presse en juin dernier.



Or Association Valentin Haüy,
Nice - Alpes-Maritimes

Promotion de la rétinographie, méthode efficace pour identifier les formes sévères de rétinopathie diabétique nécessitant un traitement rapide. Cette pathologie est la première cause de cécité et de handicap visuel dans les pays développés. L'une de leurs fiertés : le don d'un rétinographe à la ville de Nice qui n'en possédait pas jusqu'alors.

Argent Association Coline,
Alès - Gard

Soutien de la recherche médicale sur le syndrome de Franceschetti par l'organisation de vide-greniers, tombolas... pour recueillir des fonds. Cette maladie génétique frappe les enfants dès leur naissance (malformations des pommettes, oreilles, mâchoires...) ■

* par le ministère de la Santé.



> Des initiatives multiformes pour préserver la santé des plus jeunes

■ Prévention des conduites à risques

Ces conduites nocives pour la santé sont particulièrement l'apanage des plus jeunes, d'autant qu'elles apparaissent souvent comme un moyen de construire sa propre personnalité.

Or SOS Toxicomanie, Jeunesse et Vie Saine,
Saint-Nazaire - Loire-Atlantique

Interventions dans les milieux scolaires pour prévenir l'addiction au tabac, à l'alcool et à la drogue. L'association fête cette année ses 30 ans... tout comme Alptis !

Or Opti Santé,
Montluçon - Allier



Dessin Opti Santé, à visée pédagogique, destiné aux jeunes.

Prévention du tabagisme dans le milieu scolaire : interventions de professionnels de santé qui s'appuient sur des outils multimédias développés par l'association (clips vidéo, quiz, dessins...). L'association aborde également d'autres thématiques comme l'alcool, les drogues, la nutrition, la gestion du stress...

"La prévention est le parent pauvre de la médecine", assure Philomène Schils, Directrice de l'association, infirmière et addictologue de formation. À la question du pourquoi de la création de l'association, son mari, le Docteur Alain Schils, évoque sa frustration, en tant que professionnel de santé, de ne pouvoir diffuser des messages de prévention au plus grand nombre. "Dans nos cabinets, nous faisons un travail de fourmi ; nous répétons plusieurs fois les mêmes choses à nos patients. C'est pourquoi nous avons décidé de créer une association pour diffuser des messages clairs et significatifs à différents publics et notamment aux jeunes". "Le prix reçu lors des Trophées a été le bienvenu : nous avons investi la somme dans la création d'un site Internet, toujours dans l'optique de capter l'attention des jeunes. Il y aura des montages vidéos pour illustrer les thèmes que nous abordons", renchérit Philomène Schils, enthousiaste.

Bronze AXIS,
Toulon - Var

Actions de prévention sur les conduites à risques, l'alcool, les addictions...

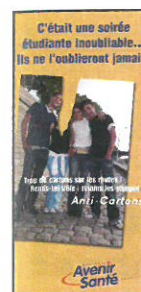
Sensibilisation des jeunes aux risques auditifs liés à l'exposition aux décibels (concerts, boîtes de nuit, utilisation de baladeurs...) sur l'ensemble du département du Var et de la région PACA :

- formation de musiciens semi-professionnels et professionnels au travail de prévention, en partenariat avec des médecins ORL notamment,
- mise en place de spectacles éducatifs alliant information et illustrations sonores (intervention de groupes de musique formés préalablement),
- animation de stands lors de concerts et de festivals : distribution de documents pédagogiques et de protections auditives...

"Au départ, l'association utilisait la musique comme support de communication pour faire passer des messages de prévention sur l'alcool, les addictions... Et puis la musique est "revenue à nous" quant aux risques auditifs provoqués par l'écoute des musiques amplifiées", explique la Directrice, Madame Poveda, qui co-crée AXIS avec Madame Baudry en 1998 après avoir passé plusieurs années dans le domaine curatif. Aujourd'hui, l'association est forte de 9 salariés dont 6 spécialistes de la prévention sur le terrain.

Argent APAJ/ZEBU
(Association pour la Prévention des Accidents chez les Jeunes).
Castres - Tarn

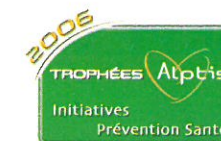
Élaboration d'un dispositif de terrain destiné à réduire les accidents de la route les nuits de week-end, accompagnement des personnes alcoolisées chez elles, sensibilisation aux dangers de la conduite en état d'alcoolisation. ■



Or Avenir Santé,
Lyon - Rhône

C'est la mise en place d'une opération concrète de prévention des accidents de la route, première cause de mortalité chez les jeunes, qui a été primée. Les actions sont réalisées par des jeunes -formés par l'association- en direction des jeunes. L'opération ayant eu beaucoup de succès dans le Rhône, 7 autres départements ont repris l'initiative.

Dépliant de promotion de l'opération Anti-Cartons.



■ Promotion de l'équilibre alimentaire et de la pratique régulière d'une activité physique

Or OMEPS (Office Municipal d'Education Physique et Sportive).
Castres - Tarn

Sensibilisation de plus de 300 enfants aux bienfaits de l'activité physique et aux règles d'une alimentation équilibrée (importance du petit-déjeuner).

Argent PREVART (Prévention Vasculaire Artois).
Béthune - Pas-de-Calais

Prise en charge pluriprofessionnelle d'enfants présentant une obésité ou un risque d'obésité.

Objectif : modifier durablement leur comportement en les incitant à adopter un meilleur équilibre alimentaire et à pratiquer une activité physique régulière. La famille est associée à la démarche.

Cette action récompensée s'inscrit dans une démarche globale de prévention des risques cardiovasculaires.

Bronze Allaiter en Haute Savoie,
Annecy - Haute-Savoie

Soutien de l'allaitement auprès des couples ayant un projet d'enfant, durant la grossesse et lors de l'allaitement : organisation de rencontres, écoute téléphonique 24h/24 et 7j/7 (600 appels par an). L'objectif est, notamment, de prévenir l'obésité infantile. Organisation de réunions de professionnels de la périnatalité autour de problèmes spécifiques d'allaitement.

Argent JEEP (Jeux Education En Pédiatrie).
Villefranche-sur-Saône - Rhône

Promotion de l'équilibre alimentaire auprès des enfants hospitalisés et de leurs parents : instauration d'un atelier cuisine, mise en place de menus enfants et d'un buffet de petit-déjeuner...

Trois questions au Président de cette association, le Docteur Philippe Rebaud, pédiatre au centre hospitalier de Villefranche-sur-Saône :

"Comment l'idée de vous mobiliser autour de l'éducation alimentaire des enfants hospitalisés est-elle née ?"

L'activité cuisine existe depuis de nombreuses années, mais elle consistait, au départ, à confectionner des plats sucrés. Puis les pédiatres du service ont constaté un nombre croissant d'enfants hospitalisés pour douleurs abdominales liées à une constipation. Ils ont alors demandé à ce que l'atelier cuisine s'oriente plus vers la conception de plats à base de légumes. D'un atelier à visée ludique nous sommes donc arrivés à un atelier à visée ludique et éducative [...] destiné à améliorer et diversifier l'alimentation des enfants hospitalisés.

"Comment avez-vous appris l'existence des Trophées Alptis ?"

Par l'intermédiaire d'une infirmière du service qui a une garantie Alptis.

"Comment avez-vous trouvé la remise des prix ?"

Très bien organisée, avec une ambiance chaleureuse. ■

■ Information sur la maltraitance

Argent Parole d'Enfant,
Marseille - Bouches-du-Rhône

Prévention de la maltraitance par des actions d'information dans le milieu scolaire et les centres de loisirs : remise de livrets, projection de témoignages, organisation de débats animés par des professionnels qualifiés.

Argent Enfance Majuscule,
Nantes - Loire-Atlantique

Information/sensibilisation du grand public et des professionnels de l'enfance sur la maltraitance infantile : édition de plaquettes, organisation d'expositions, participation à des soirées-débats... ■

> Maladie

"Explique-moi les maladies rares..."

Avec l'encyclopédie en ligne **Orphanet Grand Public**, c'est désormais possible. Les textes ont été rédigés dans un langage accessible à tous et validés par des experts des maladies rares et des associations de malades. Vous saurez tout sur le syndrome de Williams, la maladie de Willebrand, celle de Darier... Ce site a été créé dans le cadre du **Plan National Maladies Rares**, projet mené conjointement par l'INSERM* et le ministère de la Santé.

Sachez également qu'il existe un service d'écoute, d'orientation et d'information ouvert aux personnes malades, à leur entourage et aux professionnels de santé : **Maladies Rares Info Service - N° Azur : 0810 63 19 20** (prix d'un appel local). ■

* Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale.



<http://www.orpha.net>

> Dépenses



Quelle place pour la prévention en France ?

D'après une étude DREES/IRDES*, la France aurait consacré, en 2002, 10,5 milliards d'euros à la prévention, soit 6,4 % de la dépense courante de santé :

- > La moitié, pour éviter la survenue d'une maladie ou tout autre état indésirable chez les personnes en bonne santé (**prévention primaire****) : il s'agit, notamment, de campagnes de sensibilisation, de promotion de l'hygiène de vie, d'actions de prévention individuelle (vaccins, suivi de grossesse normale...),

- > Un quart, au dépistage des maladies ou autres troubles (**prévention secondaire**),
- > Un autre quart, à la prise en charge des facteurs de risque ou formes précoces de maladies (**prévention secondaire**) telles que les maladies cardiovasculaires : obésité, hyperlipidémie, hypertension artérielle... ■

* DREES : Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques.
IRDES : Institut de Recherche et de Documentation en Economie de la Santé
** cf Dossier Au cœur de la Santé, Alptis n°43, p. 6.



DREES - Etudes et Résultats n° 504 - juillet 2006 :

<http://www.sante.gouv.fr/drees/etude-resultat/er504/er504.pdf>

> Réforme de l'Assurance Maladie

Si vous n'avez toujours pas déclaré votre médecin traitant...

Sachez que vous êtes considéré "hors parcours de soins", même si vous consultez un médecin en accès direct spécifique (ophtalmologue, gynécologue ou psychiatre). Sur votre feuille de soins, le spécialiste coche la case "hors coordination" et une **majoration de participation**¹ vous est appliquée. Il est, de plus, autorisé à facturer un dépassement. La **majoration de coordination**², en revanche, n'est pas due. ■

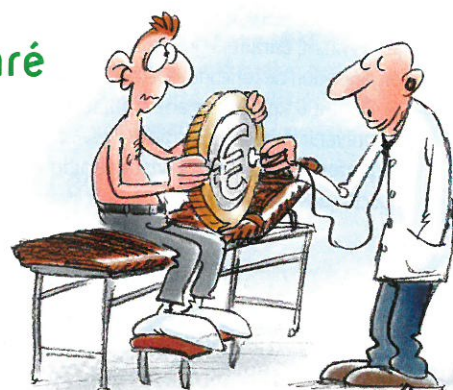
1- Majoration de participation : depuis le 1^{er} janvier 2006, une majoration de participation de 10% du Ticket Modérateur reste à charge de l'assuré pour les actes réalisés hors parcours de soins.

2- Majoration de coordination : le médecin qui reçoit un patient sur orientation de son médecin traitant peut facturer une majoration de coordination. Celle-ci s'élève à 4 € pour les psychiatres et neuropsychiatres et à 3 € pour les médecins généralistes et les autres spécialistes (revalorisations du 31 mars 2006).

Source :



<http://www.lyon.ameli.fr/161/DOC/601/article.html>



> Prévention

"Zéro alcool pendant la grossesse"



Pictogramme qui devrait bientôt figurer sur les bouteilles d'alcool.

L'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES) a lancé dernièrement une campagne intitulée "Zéro alcool pendant la grossesse". Depuis le 13 septembre et jusqu'au 16 octobre, des messages sanitaires sont diffusés dans la presse quotidienne nationale et régionale. L'alcool est "un produit toxique pour le fœtus à tout moment de la grossesse", rappelle l'INPES. Qu'elle soit ponctuelle ou modérée, cette consommation d'alcool pendant la grossesse

peut avoir de sérieuses conséquences sur l'enfant à naître : retard de croissance du fœtus, accouchement prématuré, développement de troubles psychiques ou du comportement de l'enfant... Le **Syndrome d'Alcoolisation Fœtale (SAF)** en constitue l'atteinte la plus grave. C'est, en effet, la **première cause non génétique de handicap mental chez l'enfant**.

C'est pourquoi, en vertu du principe de précaution, il est recommandé aux femmes enceintes de s'abstenir de toute consommation d'alcool dès le début et pendant toute la durée de leur grossesse.

La mesure législative -visant à faire figurer des messages sanitaires sur les bouteilles d'alcool pour mieux informer les femmes enceintes- sera appliquée dans l'année qui vient. Les messages prendront la forme d'un pictogramme ou de la recommandation suivante : "La consommation de boissons alcoolisées pendant la grossesse, même en faible quantité, peut avoir des conséquences graves sur la santé de l'enfant". ■



Pour consulter le dossier de presse :

<http://www.cfes.sante.fr/70000/dp/06/dp060911.pdf>

> Chiffre clé

21 €,

c'est, depuis le 1^{er} août dernier, le prix de la consultation chez un médecin généraliste, au lieu de 20 € jusqu'alors. Alptis prend en charge ce paiement augmenté de 5% !

> Conférence de la famille : vers plus de solidarité entre les générations ?



Ce grand rendez-vous annuel des acteurs de la politique familiale a permis l'adoption, en juin dernier, d'un certain nombre de mesures en faveur du rapprochement intergénérationnel. Focus sur 3 mesures concrètes.

> La création d'un congé de soutien familial.

congé sans solde de 3 mois renouvelables dans la limite d'un an, permettant à ceux qui le souhaitent d'arrêter de travailler pour s'occuper d'un parent dépendant (personne âgée, handicapée...). L'employeur ne pourra refuser le congé, ni le retour à l'emploi à l'issue du congé. Les droits maladie et retraite sont maintenus.

> La mise en place de formations pour les aidants* familiaux.

financées par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et les collectivités locales. Ceux qui souhaitent s'engager dans une carrière médico-sociale après s'être occupé d'un proche verront leur expérience reconnue dans le cadre de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

> L'instauration d'un "compte épargne services".

permettant aux retraités qui rendent bénévolement des services dans leur quartier (aide aux devoirs des écoliers, gestion d'une bibliothèque...) de bénéficier du Chèque Emploi Service Universel (CESU). Ce dernier leur sera utile pour rémunérer les personnes qui viendront les aider lorsqu'ils en auront besoin. ■

* Toute personne qui s'occupe d'une personne âgée de sa propre famille peut avoir le statut d'aidant. Ce statut est accordé par l'équipe médico-légale du Conseil Général ou par une Commission des Droits et de l'Autonomie.



33, cours Albert Thomas
69003 LYON
www.alptis.org

Directeur de publication : G. Coudert. Rédacteur en chef : Ch. Benoist. Coordination : P. Delgutte. Comité de rédaction : J.P. Babey, B. Bardoul, M. Gaudillat, A. Giriat. Rédaction : I. Helluy. Maquette : Longueur d'Onde. Réalisation : Déesse Design. Illustrations Denis Truchi. Iconographie : DR Service Communication, Graphic Obsession, CD Pixtal, Digital Vision, Pixland, Marie Perrin/OT de Lyon, Vincent Formica/Nicolas Robin. ISSN : en cours. Nous remercions les 24 associations lauréates régionales des Trophées Alptis Initiatives Prévention Santé pour leur participation à l'élaboration du dossier. Les informations données dans ce journal ne sont pas contractuelles.

Vos questions

Nos réponses

> Remboursements

« J'aimerais inscrire mon dernier enfant sur ma complémentaire santé. Comment procéder ? L'inscription du troisième est-elle gratuite ? »

Si votre enfant est un nouveau-né, écrivez tout simplement une lettre de demande dans les 2 mois suivant la naissance et joignez-y un extrait d'acte de naissance. Les délais d'attente (voir définition) seront supprimés.

Si vous avez dépassé ces 2 mois, vous devrez compléter un bulletin d'adhésion. La partie médicale sera à remplir si le contrat comprend un question-

naire de santé. La date d'effet retenue sera le lendemain de la réception par Alptis de la demande d'adhésion. Et les délais d'attente ne seront pas abrogés.

Concernant la cotisation, elle est fixe jusqu'à l'âge de 18 ans inclus. La cotisation du troisième enfant inscrit (de moins de 20 ans) et des suivants est bien gratuite, hors garantie Nahita. ■

Pour toutes vos questions (sur vos garanties, demandes de renseignements, changements de coordonnées...),

Un seul numéro

04 72 36 16 20

Ce serveur vocal vous permet d'obtenir rapidement les informations que vous attendez. Finis les transferts entre les différents services !



> Internet www.alptis.org

« J'ai perdu mon code confidentiel pour accéder à mes décomptes santé en ligne. Que dois-je faire ? »

1 Connectez-vous sur www.alptis.org → Espace Assurés-Adhérents

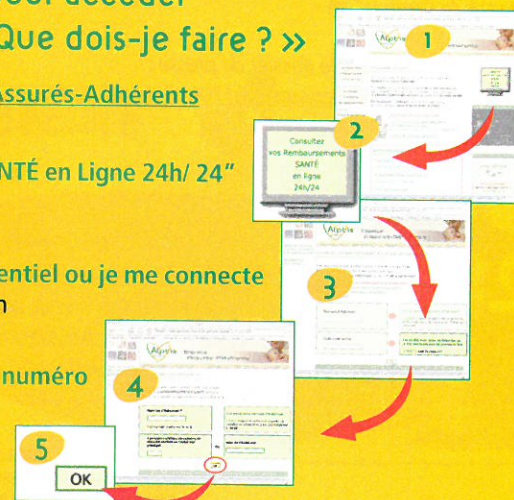
2 Cliquez sur "Consultez vos Remboursements SANTÉ en Ligne 24h/24" en haut à droite de l'écran.

3 Cliquez ensuite sur "J'ai oublié mon code confidentiel ou je me connecte pour la première fois" en bas à droite de l'écran

4 Saisissez votre numéro d'Adhérent et votre numéro de Sécurité sociale ou votre nom

5 Validez avec le bouton "ok"

6 Votre code confidentiel sera envoyé dans les plus brefs délais par courriel ou par sms selon les informations renseignées lors de la première connexion. ■



> La Lettre de l'Observatoire

Le statut des Indépendants en question

À l'occasion de son X^e anniversaire, l'Observatoire Alptis de la Protection Sociale fait le point sur le statut des Indépendants. Ce centre de recherches fondé par Alptis en 1996 consacre ses études à la protection sociale des travailleurs indépendants et des salariés des petites entreprises. Ce sont, en effet, ceux-là mêmes qui ont fondé Alptis avec des idées fortes : faire participer les Adhérents à la conception des garanties et les leur proposer, sans être attaché à aucun organisme d'assurance.

Il s'agissait donc, pour cet anniversaire de marquer le coup en publiant une étude sur l'évolution du travail indépendant. C'est chose faite avec la dernière parution de *La Lettre de l'Observatoire*, intitulée *Les Indépendants aux frontières de l'indépendance*.

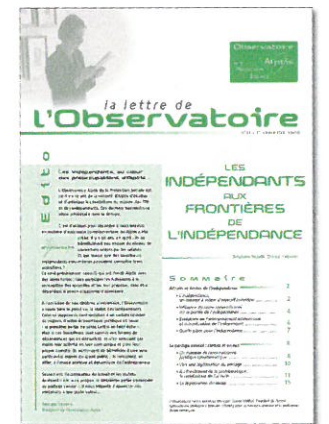
La France compte actuellement environ 2,3 millions de travailleurs indépendants*, une population très hétérogène qui rassemble professionnels libéraux, exploitants agricoles, commerçants, artisans, dirigeants de société...

Pourquoi choisissent-ils l'indépendance ? L'indépendance se définit-elle seulement en opposition au salariat ? Le travailleur indépendant est-il réellement indépendant, n'est-il pas soumis à des formes de dépendance ? Les statuts existants (entrepreneur individuel, gérant majoritaire ou minoritaire de SARL, PDG de société anonyme... et salarié) sont-ils adaptés à l'organisation du travail actuelle ? Existe-t-il une "troisième voie" entre indépendance totale et salariat ?

Autant de questions auxquelles *La Lettre de l'Observatoire* s'efforce de répondre de façon documentée, graphiques et schémas à l'appui.

> Attraits et limites de l'indépendance

La première partie s'attache ainsi à décrire les formes de dépendance auxquelles les travailleurs indépendants sont soumis. Trois de ces limites sont identifiées : "la dépendance technique, la subordination institutionnelle et la dépendance économique". L'auteur prend soin de mettre en balance la satisfaction tirée de l'activité "pour son propre compte" et l'image positive dont les entrepreneurs, de façon générale, bénéficient auprès du grand public. Selon lui, en effet, "c'est bien l'application d'un savoir-faire particulier pour soi-même, c'est-à-dire l'exercice d'un métier pour son propre compte, qui importe le plus à l'entrepreneur".



Vous voulez recevoir la Lettre n°21 ? Remplissez le coupon page suivante.

> "Troisième voie"

Seulement, le marché du travail connaissant de profondes mutations -la sous-traitance externe s'accroissant-, de nouvelles formes d'exercice de l'activité voient le jour. C'est le cas du portage salarial qui donne droit à un "statut hybride entre salarié et indépendant". Ce mode alternatif d'organisation de l'activité permet de travailler à son compte tout en bénéficiant du statut de salarié. Cependant, ces pratiques, qui tendent de plus en plus à se développer, ne sont pas encore véritablement reconnues ni encadrées de façon formelle.

"Finalement, à travers la légitimation du portage, c'est la reconnaissance par le Législateur des mutations effectives du marché du travail qui est appelée.", conclut l'auteur. ■

* Insee Première, Les indépendants n° 1084 - juin 2006



Cette Lettre (numéro 21) est disponible sur : www.alptis.org → rubrique L'Observatoire. N'hésitez pas à la consulter !



Vous pouvez également demander la version papier en remplissant le coupon page suivante ou en écrivant à : communication@alptis.fr

Assurances de Prêts

Décès - Arrêt de travail - Invalidité



Souscription possible
jusqu'à 60 ans*

PAREO Emprunteurs

Laissez libre cours
à vos inspirations,
notre garantie facilite
l'assurance de vos prêts.

Non-fumeur =
jusqu'à -40%*

Co-emprunteur =
-10%*

www.alptis.org

* Selon le type de garantie souscrite

- ☐ Je souhaite recevoir la lettre de L'Observatoire
☐ Je souhaite des informations sur PAREO Emprunteurs

N° Adhérent :

Pour l'une ou l'autre demande, merci de compléter le coupon ci-joint :

Nom : Prénom : Né(e) le :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. : e-mail :

Et retournez-le sous enveloppe affranchie à :

Alptis - Service Communication - 33 Cours Albert Thomas - 69445 LYON Cedex 03